

**COMMUNE DE MARPENT**

☎ 03.27.39.63.41

☎ 03.27.39.61.80

E-Mail : [mairiedemarpent@gmail.com](mailto:mairiedemarpent@gmail.com)Site : [www.marpent.fr](http://www.marpent.fr)

Marpent, le : 2018/087/AM

Arrêté d'abandon manifeste provisoire

148 rue Victor Hugo

Vu les articles L2243-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Nous soussigné Jean-Marie ALLAIN  
Maire de la commune de MARPENT

Avons constaté le 27 décembre 2018 que l'immeuble d'habitation incendié situé 148 rue Victor Hugo à MARPENT, références cadastrales: section AH numéro 19 dont le propriétaire est Monsieur Jean-Pierre MOZIN dont l'adresse est : le Foyer Soleil 59460 JEUMONT,

- Absence de porte d'entrée ;
- Garage ouvert ;
- Présence de fauteuils devant le garage ;
- Descellement de pierres sur l'escalier menant à la maison ;
- Présence d'herbes folles et notamment d'orties sur la devanture de la maison ;
- Absence de barrières de protection empêchant l'intrusion dans la maison incendiée ;
- Descellement des parpaings constituant le muret au-dessus du garage ;
- Présence de peuplier poussant sur la dalle au-dessus du garage.

et qu'il est en état d'abandon manifeste.

Qu'au vu de nos constatations les travaux suivants s'avèrent nécessaires et indispensables pour faire cesser l'état d'abandon:

- Sécuriser les accès à la parcelle ;
- Reconstruction de la maison ou mise à zéro ;
- Entretien des abords de l'immeuble.

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été clos le 27 décembre 2018 à 11 heures et avons signé.

Fait à Marpent le 27 décembre 2018

Le Maire,  
Jean-Marie ALLAIN